Le Groupe de travail sur la reprise du secteur du transport aérien Conclusions principales

Le déclanchement de la pandémie mondiale de COVID19 au début de 2020 a obligé les gouvernements du monde entier à mettre en place des mesures extraordinaires pour tenter de ralentir la propagation de la maladie, de protéger le public et de gérer la demande sur le système de soins de santé. Les systèmes de transport ont été affectés immédiatement, car différentes restrictions de voyages, interdictions et mesures de contrôle de toutes sortes ont été mises en place au niveaux international, national et régional. Le transport aérien a été exceptionnellement touché, laissant les transporteurs aériens, les aéroports, NAV Canada et le reste de la chaîne d'approvisionnement du secteur face au défi de gérer un avenir incertain avec une demande de services considérablement réduite. En réaction, les prestataires de services ont dû augmenter les frais, procéder à des licenciements, réduire les dépenses et éliminer ou réduire les services.

Lors de sa réunion de février 2021, le Conseil des ministres a discuté de l'état du secteur du transport aérien au Canada. Il a notamment été question de la situation difficile dans laquelle se trouvent les collectivités dont les services aériens sont fortement réduits ou inexistants, les aéroports qui ont perdu toutes leurs sources de revenus et les défis que pose le maintien de l'accès aux collectivités éloignées et nordiques qui dépendent fortement ou entièrement du transport aérien pour tous les biens et services .. Le Conseil a convenu qu'une collaboration entre tous les niveaux de gouvernement serait bénéfique pour faire face à l'avenir incertain, en mettant l'accent sur la mise en place des conditions requises pour soutenir une reprise sûre du transport aérien.

Le Groupe de travail sur la reprise du secteur du transport aérien a :

- dressé un inventaire complet des programmes de soutien et des mesures d'aide mis en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour aider le secteur du transport aérien à surmonter les difficultés financières et opérationnelles sans précédent associées aux restrictions de voyages et de santé publique nécessaires pour gérer la pandémie;
- réalisé un vaste sondage auprès des transporteurs aériens, des aéroports et d'autres intervenants du secteur aérien partout au Canada sur les répercussions de la COVID-19, l'efficacité des programmes de soutien du gouvernementaux, les problèmes critiques auxquels le secteur est confronté, ainsi que les perspectives et les obstacles à la reprise

Sur la base de ces données, les principales conclusions du groupe de travail sont les suivantes:

- Le secteur a subi de graves difficultés économiques et opérationnelles en 2020, 2021 et jusqu'à aujourd'hui.
- Les programmes de soutien économique et d'allégement réglementaire mis en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux semblent avoir contribué à :
 - o soutenir la viabilité de nombreux opérateurs et réduire les pertes;
 - o prévenir la perte permanente d'actifs clés;
 - o soutenir la connectivité interrégionale;
 - assurer le remboursement des passagers pour les voyages qui ont été annulés en raison de la pandémie;

- préserver les services aériens et les aéroports essentiels dans les régions éloignées et nordiques qui dépendent fortement ou uniquement du transport aérien pour le transport de personnes, de biens et de services.
- Bien qu'une croissance modeste des activités du transport aérien au Canada ait été observée au cours de l'été et du début de l'automne 2021, il est difficile de prévoir le retour aux niveaux d'avant la pandémie et les actifs essentiels à la reprise du secteur demeurent menacés.
 - Les prévisions actuelles suggèrent qu'un retour aux niveaux de 2019 est possible d'ici 2 à 3 ans. Toutefois, des facteurs en évolution rapide tels que l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19, les mesures de santé et de sécurité publique supplémentaires et l'évolution de la confiance des consommateurs continueront de présenter des défis opérationnels et financiers continus pour les transporteurs aériens et les aéroports à travers le Canada.
- Une collaboration étroite entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doit être axée sur la reprise complète du secteur et les actions suivantes doivent être prises :
 - o surveiller le rythme de la reprise, l'état et les préoccupations du secteur du transport aérien dans toutes les régions du Canada;
 - o déterminer les interventions futures requises et la communication en temps opportun requise avec les participants du secteur quant au soutien qu'ils peuvent obtenir;
 - coordonner les communications et les messages sur les mesures de santé et de sécurité liées au transport aérien intérieur et international.